

Relier les maillons de la chaîne du livre

Une expérience d'emploi partagé en Auvergne

LIRA, l'association des Libraires Indépendants en Région Auvergne est à l'origine du **GECLA, premier groupement d'employeurs de la chaîne du livre** créé en 2014. Associé à d'autres actions communes, le **poste partagé de « libraire animateur volant »** favorise le développement économique de ses membres tout en contribuant à la vitalité littéraire du territoire.

Réjane Sourisseau

Un terreau propice

Créée en 2007¹, LIRA, association **des Libraires Indépendants en Région Auvergne** œuvre entre autres pour le développement du réseau de diffusion du livre et pour la défense et la reconnaissance du métier. « *Un libraire est certes un chef d'entreprise, un commerçant mais il est aussi un acteur de la vie culturelle, intellectuelle, en particulier dans les territoires ruraux isolés, rappelle Odette Roquette, déléguée générale, certains s'installent dans des endroits improbables², combinent des activités et parviennent à attirer natifs, néo-ruraux et touristes* ».

LIRA s'est très vite intéressée aux questions de mutualisation, tout d'abord de façon informelle, un petit groupe travaillant sur les conditions commerciales des éditeurs, le coût des transports... En 2009, grâce à une première aide du Fonds Social Européen³, deux actions collectives sont initiées : des formations et **Auteurs nomades**. « *Cette manifestation littéraire itinérante nous a mis le pied à l'étrier en nous apprenant à mutualiser de façon concrète : organisation des plannings, « partage » et covoiturage des écrivains... On a eu envie d'aller plus loin* ». L'idée de partager du personnel germe face aux besoins liés aux périodes de surcroît d'activité, aux envies de prendre des congés et face au constat d'un manque sur certaines compétences (comptabilité, communication⁴).



¹ Grâce au soutien du [TRANSFO](#), l'agence culturelle d'Auvergne et l'[Association des Libraires d'Atlantique](#)

² Tels [L'Arbre Vagabond](#), librairie-bars à vins ; [La Maison Vieille](#), café-librairie-épicerie culturelle Librairie Aux Tours du Livre

³ Programme « Demain l'Auvergne LIRA »

⁴ Mise à jour des sites, création d'affiches pour les animations

LIRA, Libraires Indépendants en Région Auvergne ⁵

- LIRA rassemble **une trentaine de librairies** (sur la cinquantaine recensées dans la région), réparties sur les quatre départements (Puy de Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire) dont 11 labellisées LIR, Librairie Indépendante de Référence.
- Ses membres sont signataires d'une **charte** par laquelle ils s'engagent sur la défense et le respect de l'application de la Loi sur le prix unique du livre, leur rôle de garant de la diversité culturelle et de la création, leur fonction de partenaire des manifestations culturelles, la qualité du service rendu aux lecteurs [Télécharger la charte](#)
- LIRA est **membre de Libraires en Région**, fédération créée en 2009 regroupant à ce jour 9 associations régionales de libraires indépendants. Dans un contexte de mutations de la distribution (Amazon, grandes surfaces...), l'une des premières actions a consisté à mutualiser une campagne de communication *Mon libraire ne vend pas des livres au poids, il donne du poids aux livres*. LIRA a d'autre part adopté le **manifeste Soutenir la librairie indépendante, c'est soutenir l'emploi**.
- LIRA, le GECLA et Libraires en Région ont leur siège à Épicentre Cowork⁶, un espace de coworking situé au cœur de Clermont-Ferrand.

Un projet minutieusement préparé

En 2013, grâce à une nouvelle aide du Fonds Social Européen⁷, LIRA lance **une étude de préfiguration** d'un groupement d'employeurs, un GE, un outil de mise à disposition de personnel qui permet d'embaucher à plusieurs⁸. Odette Roquette mène ce travail d'ingénierie avec l'appui de Daniel Gauttier, libraire au chômage⁹ ayant repris une formation sur l'économie sociale et solidaire.

Les besoins sont recueillis au travers de questionnaires et d'**entretiens approfondis**. « *Ces rencontres ont été l'occasion de sensibiliser les adhérents à l'intérêt et au fonctionnement d'un GE, un outil qu'ils méconnaissaient, voire qui suscitait des craintes.* »

En parallèle, fin 2013, dans le cadre d'une convention avec l'association organisatrice de **Rendez-vous de Carnet de Voyage à Clermont-Ferrand**¹⁰, LIRA mobilise 12 adhérents pour organiser l'espace librairie. « *Le salon a permis de faire se rencontrer et travailler ensemble des professionnels qui ne se croisaient que rarement, de créer et fédérer un collectif* ». Succès commercial, expérience humaine riche, la manifestation accélère la prise de conscience sur les avantages de compétences mutualisées (commandes des livres, communication, organisation des dédicaces....).

Durant cette phase d'ingénierie, **différents partenaires sont consultés** : Service Economie Sociale et Solidaire de la Région, Direccte¹¹, Chambre de Commerce et d'Industrie, Auvergne Active¹², le TRANSFO, agence culturelle d'Auvergne¹³. Ils incitent à affiner les projections budgétaires, à penser la viabilité économique¹⁴ et fin 2014, avec le soutien financier des pouvoirs publics est créé le GECLA¹⁵, Groupement d'Employeurs de la Chaîne du Livre en Auvergne, la volonté étant dès le départ de **travailler à un niveau interprofessionnel** et pas seulement entre libraires — un éditeur d'ailleurs fait partie des fondateurs.

Un fonctionnement sur mesure

Le premier poste créé est un **poste de libraire animateur volant**, occupé par Daniel Gauttier. Plusieurs missions lui sont confiées : suppléer aux absences (congés, maladie), apporter du renfort aux équipes débordées, épauler pour l'organisation d'animations et de salons, effectuer une veille sur les marchés publics. Une partie de son temps (un quart actuellement) est consacrée à la gestion du GE (conventions, relevés d'heures...) ¹⁶.

Une **gouvernance atypique** collégiale est mise en place (avec 3 co-présidents). Un **comité de pilotage** est constitué réunissant les partenaires institutionnels et financiers consultés en amont. Il est décidé que les **subventions** ne seront **pas utilisées pour faire baisser le coût de l'emploi** mais permettront de constituer des fonds propres, destinés à faire face à une éventuelle défaillance de l'un des adhérents ou à couvrir le salaire pendant les périodes d'inactivité. Dans un souci d'équité territoriale, les frais de transport ne sont pas facturés.

« *Nous avons cherché à répondre de façon opérationnelle aux besoins exprimés. C'est l'aspect concret du projet qui a permis de dépasser les réserves initiales* ». De 10 adhérents au départ, le GECLA passe en quelques semaines à 17.

⁵ <http://www.librairies-auvergne.com>

⁶ epicentrecowork.org

⁷ Mesure micro-projet associatif (4.2.3)

⁸ Pour en savoir plus sur les GE, espace Partager des emplois sur <http://www.opale.asso.fr>

⁹ Suppression de son poste de libraire jeunesse à librairie Papageno (Clermont Ferrand) suite à la perte d'un marché public.

¹⁰ <http://www.rendezvous-carnetdevoyage.com>

¹¹ Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

¹² www.auvergneactive.net, financeur solidaire

¹³ www.letransfo.fr

¹⁴ L'échec récent d'un groupement d'employeurs auvergnat incitait à la prudence

¹⁵ Appui également du CRGE Poitou Charentes (Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs) de (www.cрге.com) et échanges avec l'AGEC, Aquitaine groupement d'employeurs culturels

¹⁶ Comptabilité externalisée auprès du GE [Arkôse](#)

Vers un développement maîtrisé



Le GECLA rend d'ores et déjà des services à ses adhérents : **souplesse de fonctionnement**, présence sur des salons, réponse à des appels d'offres – ce qui accroît les **perspectives de chiffre d'affaires**. Il **ouvre** aussi **des possibles**, une librairie sollicitant par exemple une aide pour l'organisation d'un festival¹⁷. Même si la priorité du GECLA « *tout juste créé, encore en phase d'expérimentation* » est de **stabiliser l'existant**, les fondateurs essaient d'**anticiper le développement**. En réfléchissant au partage de nouveaux postes : « *Pourquoi ne pas s'associer de la force de travail supplémentaire via des CDD ? Pourquoi ne pas former un expert comptable aux spécificités du métier du livre ? Ce serait une façon de « prendre la main » sur la profession* ». En confortant la place des membres actuels tout en repérant de futurs adhérents via des réunions d'information sur le GE dans les quatre départements du Puy de Dôme (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).

A terme, le GE souhaite accueillir d'autres métiers de la chaîne du livre : imprimeurs, éditeurs...

« A l'heure de la distribution en grandes surfaces et sur internet, rendre visible le travail des libraires, des créateurs régionaux de même que celui des bibliothèques publiques est plus que jamais nécessaire. Le GECLA est un formidable outil pour nourrir le dialogue, **travailler en réseau plutôt que se replier**. »

→ A retenir

- un projet porté par LIRA, association représentative des libraires indépendants disposant d'un capital confiance auprès des institutions
- une coopération préalable solide : des valeurs partagées (charte d'engagement), des actions collectives réussies en amont
- des porteurs de projets reconnus par leurs pairs, rôle moteur de la déléguée de LIRA
- une étude de faisabilité fructueuse : recueil précis des besoins, mobilisation des futurs adhérents, des partenaires institutionnels et financiers
- vocation interprofessionnelle

Données et chiffres clés

Adhérents (17)

Librairies généralistes, librairies spécialisées jeunesse, une librairie BD, une librairie sonore... de petite et moyenne taille (entre 100.000 € et 500.000 € de chiffre d'affaires), un éditeur et LIRA.

Poste de libraire animateur volant

- CDI temps plein, 1800 € bruts, convention collective (étendue) de la librairie (modulation du temps de travail, pics d'activité et dimanches rémunérés aux tarifs horaires normaux, sauf dimanches en ouverture exceptionnelle).
- Mise à disposition facturée 18,66 €/heure.

Conseil d'administration

- 3 co-présidents (un chargé du suivi administratif et financier, un chargé du suivi du salarié, un chargé des partenariats et de la représentation).
- 2 collèges : 1 collège libraires, 1 collège « autres professions ».

Aide au démarrage

- Aide au démarrage : Conseil Régional : 10.000 euros ; Direccte : 10.000 €
- Aide dégressive emploi-tremplin : 35.000 € sur 3 ans (15.000 €, 12.000 €, 8.000 € — attribution des 5.000 € restants seulement en cas de pérennisation du poste).

Budgets

- année 1 : aides publiques = 46% ; recettes propres = 54%
- année 2 : aides publiques = 27% ; recettes propres = 73 % (prévisions)
- année 3 : aides publiques = 24% ; recettes propres = 76% (prévisions)

■ Contacts

Daniel Gauttier • contact@gecla.fr • 06 28 53 52 98

¹⁷ Librairie Compagnie du Chat Noir, festival autour de l'oralité